la gazette du Var

#37

de la porte des maures à la méditerranée

septembre 2017

Supplément Coordination Rurale

Ou est passé l'argent de la P.A.C. ?

Edito

Max Bauer : «Incendies dans le Var, il est grand temps que les choses changent» !

De nouveaux incendies ont eu lieu dans le Var. Près de 460 hectares sont partis en fumée entre Hyères et la Londe-les-Maures et la piste criminelle n'est pas écartée. Plusieurs milliers d'hectares de forêts ont été détruits et il existe un risque important d'inondations sur des sols érodés. La Coordination Rurale (CR) rappelle le rôle primordial que peuvent jouer les agriculteurs pour prévenir, freiner ou contenir les incendies : lutte contre l'érosion des sols, entretien des pâtures et des vergers, frein à l'expansion forestière particulièrement inflammable, etc. Il faut donner les moyens à l'agriculture de jouer à nouveau le rôle de prévention qu'elle jouait auparavant. Et ce n'est pas qu'une question d'argent…

Je souhaite remercier les pompiers pour leur travail remarquable ce week-end et tout au long de l'été, il est urgent de remettre les moyens aériens opérationnels à nos combattants du feu. Le risque humain est très important et les pyromanes sont de véritables assassins et doivent être punis en conséquence de leurs actes.

SANCTUARISATION DES FORETS

À cause de la pression, exercée par les écologistes et environnementalistes, contre le désherbage, les bords de route, de champs... ne sont plus entretenus ! De tels agissements favorisent fortement la propagation des incendies !
En 2003, la Chambre d'Agriculture du Var a établi un rapport sur les incendies et les moyens de les limiter, sauf que ce rapport n'a jamais été soutenu par la suite…
Les défenseurs de l'environnement doivent prendre conscience de l'aberration de leurs propositions dogmatiques parce qu'en attendant nos forêts sont en train de brûler, sans compter la disparition d'une grande partie de la biodiversité !
L'État doit réfléchir rapidement à porter et à encourager les projets agro-sylvo-pastoraux pour une véritable politique de gestion de la forêt et permettre le développement agricole dans ces zones avec des revenus rémunérateurs.•

Max BAUER,
président de la Coordination Rurale du Var et de PACA

Rencontre avec le Ministre de l'Agriculture

Bernard Lannes : «Le Ministre observe, écoute mais ne s'engage pas encore » !

Bernard Lannes, président national de la Coordination Rurale et François Lucas reviennent sur leur premier rendez-vous officiel avec Stéphane Travert, Ministre de l'Agriculture, le jeudi 13 juillet dernier.

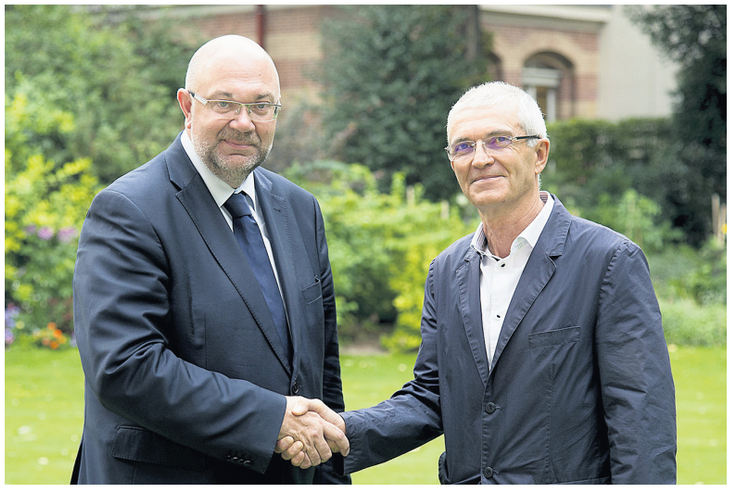

Bernard Lannes et François Lucas ont rencontré pendant une heure et quart avec le nouveau ministre et Bruno Ferreira, son directeur adjoint de cabinet chargé de la politique agricole commune et des relations diplomatiques. Ils racontent cet entretien.

Quelles sont vos impressions générales suite à cette rencontre ?

Bernard Lannes : Ce premier rendez-vous s'est bien passé. Nous avons trouvé un homme ouvert, facile d'accès. Nous nous y attendions : les adhérents de la CR de la Manche nous l'avaient ainsi décrit. Il connaissait la plupart des dossiers et n'avait pas besoin d'aide pour répondre à nos interrogations.

François Lucas : Sur quelques sujets, il a reconnu son peu de connaissances. Par exemple, lorsque nous avons évoqué les projets de régionalisation des chambres d'agriculture ou le monopole d'un autre syndicat dans le dialogue social en agriculture. Nous avons senti que notre point de vue l'intéressait grandement.

Les grandes difficultés financières auxquelles font face les agriculteurs ont-elles été abordées ?

François Lucas : Nécessairement. Nous lui avons fait part de notre exaspération concernant les retards de paiement des aides. Il faut comprendre que les plans de soutien, relayés par des avances sur trésorerie ou sur approvisionnement, sont soumis à des conditions scandaleuses.

Bernard Lannes : Ce ministre arrive à un moment tristement historique : un moment où l'on n'a jamais vu l'agriculture dans un tel état. Nous lui avons rappelé – et nous l'avions ainsi analysé lors de sa mise en place – que le plan Valls n'a rien apporté pour le désendettement des fermes. Les banques ont même renvoyé vers les coopératives certains agriculteurs très en difficulté.

Puisqu'on en parle, sur quelles orientations les discussions relatives à la coopération ont-elles porté ?

François Lucas : Nous avons expliqué au ministre notre point de vue sur les dérives d'une certaine coopération. A ce titre, il nous semble absurde que le conseil d'administration du Haut Conseil à la coopération agricole ne comporte plus de représentation des agriculteurs.

Bernard Lannes : Nous avons réitéré notre demande de l'intégrer au plus vite. Son prédécesseur avait émis un avis favorable mais il n'a rien fait ensuite… Stéphane Travert s'est engagé à nous répondre rapidement.

Nous avons également émis le souhait que le ministère diligente un audit de la coopération.

Comment a-t-il réagi aux propositions de réguler les marchés et les productions ?

Bernard Lannes : Nous avons pris l'exemple du programme de réduction de la production laitière récemment mis en place par la Commission européenne. Il était basé sur le Programme de responsabilisation face au marché (PRM) que nous défendons avec l'European Milk Board. Il a permis une remontée des prix et encore, en n'ayant été appliqué que partiellement et très tardivement.

Stéphane Travert paraissait connaître déjà notre position mais il ne s'est pour l'instant pas engagé. Il observe, il écoute. Il est normal qu'il ne s'engage pas pour l'instant. Mais il va falloir qu'il le fasse rapidement…

François Lucas : Concernant la régulation et plus largement la réglementation, nous lui avons aussi indiqué qu'un autre chantier important devait être ouvert en plus de la simplification administrative : celui de l'harmonisation des règles au sein de l'Union européenne, notamment sur les plans sanitaire et environnemental.

Bernard Lannes : Parler de simplification nous a permis de revenir vers lui concernant l'installation, notamment en demandant un allègement et une simplification des règles pour les installations. Il a indiqué qu'un chantier allait être ouvert et qu'il recevrait alors de jeunes agriculteurs pour y travailler.

Le lancement des États généraux de l'alimentation (EGA) a lieu aujourd'hui. Comment le ministre vous semble-t-il aborder cet événement ?

Bernard Lannes : Stéphane Travert a bien placé les choses : si les EGA ont été lancés officiellement le 20 juillet, les travaux concrets n'ont débuté que le 29 août. En attendant, une consultation a eu lieu. Probablement sur Internet. Avec tous les risques d'accaparement des débats par quelques associations aux idéologies extrémistes que nous avons déjà connus sur d'autres sujets…

François Lucas : Nous avons fait part de notre souhait de participer à tous les ateliers des EGA. Nous lui avons réitéré notre demande de piloter la table-ronde 6 des EGA sur la fixation des prix. Et puis, nous espérons une progression concernant l'étiquetage pour qu'il permette une traçabilité intégrale sur les marges et revenus des agriculteurs sur chaque produit.

Bernard Lannes : François a indiqué qu'il était regrettable qu'ait disparu le mot «agriculture» de l'intitulé même de ces travaux. Stéphane Travert a indiqué que ces EGA auraient pour objectif de mettre l'agriculture face aux attentes de la société et des consommateurs. De nombreuses études et analyses existent déjà. Nous les connaissons. Ce n'est pas cette meilleure connaissance des attentes qui nous permettra de retrouver des prix à nos produits sortie ferme.

François Lucas : C'est vrai. Nous lui avons dit notre scepticisme sur l'efficacité de cette démarche pour apporter une solution radicale et définitive à la grave crise que nous vivons : le partage des marges, peut-être, mais si les prix de base restent liés aux cours mondiaux, cela ne changera pas grand-chose. Ce qu'il nous faut prioritairement, c'est une PAC protectrice. Le ministre ne doit pas faillir sur ce point ! •

photo : Cheick Saidou-Min.agri.fr

Sanitaire et EGA

Une rencontre positive avec la DRAAF PACA

Le 7 septembre, la Coordination Rurale Provence-Alpes-Côte d'Azur a rencontré Patrice de Laurens, le directeur de la DRAAF PACA, et Nathalie Cencic, la directrice adjointe.

Les échanges ont été ouverts et constructifs.

Xylella fastidiosa, Drosophila Suzikii, Sharka, punaise diabolique… de véritables fléaux pour l'agriculture Depuis quelques années, les crises sanitaires se succèdent provoquant un fort impact sur les productions et leur rendement et entraînant la disparition de nombreux agriculteurs. Ceux qui restent en souffrent fortement. On ne peut plus accepter de solutions peu fiables ou parfois inexistantes. Pour des questions sanitaires l'expérience a prouvé qu'il faut prévenir efficacement et rapidement. Rajouter des échelons, des organismes indépendants et des procédures administratives nuisent à la réactivité.

Selon le directeur de la DRAAF, un schéma identique devrait être appliqué à chaque crise comme tel a pu être le cas par exemple au moment de la grippe aviaire en 2016. Il faut repenser la gestion du sanitaire dans sa globalité. Nous avons précisé qu'il ne fallait pas réduire les mesures à la biosécurité aux seules exploitations agricoles, elles doivent également peser sur les particuliers, collectivités, entreprises. Il est aussi très important de stopper la suppression des produits phytopharmaceutiques sans des études spécifiques au préalable incluant une étude technico-économique.

Au vu de la succession de nombreuses crises, il est envisagé la mise en place d'une cotisation volontaire obligatoire (CVO). Une de plus… Pour la CR PACA, si une telle cotisation était amenée à être mise en place, elle devrait restituer en indemnisation 90 centimes par euro prélevé sur les comptabilités des agriculteurs.

En aucun cas, elle ne doit venir financer différents organismes ! •

Rencontre avec le président de la République
Un échange sans langue de bois avec Emmanuel Macron

Lundi 7 août, Bernard Lannes, président national de la CR, et Véronique Le Floc'h, secrétaire générale, ont été reçus à l'Élysée par le président de la République pour parler, notamment, des États généraux de l'alimentation (EGA) dont les premiers ateliers ont débuté fin août.

Pour entamer cette réunion, sans langue de bois, Bernard Lannes a indiqué à Emmanuel Macron que les États généraux de l'alimentation ne doivent pas faire la part belle à l'agro-industrie au détriment des agriculteurs, ce que laisse pourtant craindre la nomination des présidents des différents ateliers qui ne laisse aucune place aux représentants des agriculteurs.
Véronique Le Floc'h a également rappelé au président que les EGA ne peuvent s'inscrire uniquement dans une logique nationale. Du fait de la Politique Agricole Commune (PAC), l'agriculture française fonctionne, aujourd'hui, avec l'ensemble de ses partenaires européens.

LOGIQUE EUROPEENNE

Les décisions structurelles, nécessaires pour changer le système, doivent être réfléchies dans une logique européenne. La question de la mise en place d'une régulation des productions et des marchés, cheval de bataille de la CR, a également été mise sur le tapis par le syndicat car, sans régulation au niveau européen, les prix payés aux producteurs ne pourront pas remonter. « *Les EGA doivent aboutir sur une proposition allant dans le sens d'une réforme drastique de la PAC qui rende notamment impossible la vente à perte pour les agriculteurs* », a indiqué Véronique Le Floc'h.
Autre sujet : la traçabilité des produits, mais aussi des marges !
La traçabilité des produits, nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire, doit servir d'exemple en s'appliquant également aux marges.
Objectif : établir une meilleure répartition entre les différents maillons de la chaîne. Aujourd'hui, force est de constater que les agriculteurs sont les variables d'ajustement : alors que les intermédiaires font des bénéfices records, les prix payés aux producteurs, eux, n'évoluent pas. Le système coopératif doit, lui aussi, faire du ménage et remettre son principe de base «un homme, une voix» au cœur de son fonctionnement.
Là encore, la Coordination Rurale a renouvelé une demande déjà formulée à l'ancien ministre de l'Agriculture : permettre aux syndicats agricoles représentatifs d'intégrer le HCCA (Haut conseil de la coopération agricole) afin d'y apporter la voix des agriculteurs et remettre cet outil entre leurs mains !

NE PAS ASSUMER LES ERREURS DE L'ETAT

Les représentants de la Coordination Rurale sont revenus sur les récentes annonces de Stéphane Travert concernant le transfert des aides du 1er pilier vers le second : «*Cela ne résout rien de prendre aux uns pour donner aux autres, il faut trouver une autre solution pour combler le trou de 1 milliard d'€, laissé par le précédent gouvernement, dont les fonds étaient destinés à assurer le versement des aides promises aux agriculteurs*», a expliqué Bernard Lannes. «*Les agriculteurs ne doivent pas assumer les erreurs de calcul de l'État, c'est pourquoi le syndicat a rappelé sa demande concernant l'ouverture d'une commission d'enquête pour faire la lumière sur l'état des versements perçus par la France au titre des aides PAC, depuis 2014, et dont la redistribution aux agriculteurs souffre de retards exorbitants*».
Autre piste proposée par la Coordination Rurale : utiliser une petite partie du budget du ministère de l'Écologie (estimé à 9 milliards) pour financer les aides à l'agriculture biologique (MAEC, ICHN…) et tenir, ainsi, les engagements de l'État sans pour autant amputer les fonds du premier pilier.
L'Écologie, qui est un secteur transversal, pourrait logiquement soutenir cette agriculture et ses acteurs.

UN NOUVEAU PLAN MARSHALL

Enfin, pour relancer l'agriculture, le syndicat propose de mettre en place un plan de refinancement, un plan Marshall, pour aider le secteur comme cela avait été fait, il y a quelques années, pour les banques ; solution indispensable pour enrayer, à court terme, la disparition brutale de nombreuses exploitations. La délégation de la CR a rappelé que cette mesure d'urgence doit nécessairement s'accompagner de la mise en place d'une régulation permettant d'assurer des prix rémunérateurs. Sans cela, ces aides ne permettront aucun changement structurel et s'avéreront être, une fois de plus, du gaspillage d'argent public !
La Coordination Rurale est consciente que les États généraux de l'alimentation n'apporteront pas de solution immédiate mais qu'ils constituent la première étape pour une remise à plat du système. Cette rencontre s'est avérée constructive et a eu le mérite de permettre à la CR de porter ses revendications jusqu'à l'Élysée et de rappeler au Chef de l'État sa volonté de participer activement aux EGA. •

Tour de France
La CR13 présente sur la 19e étape

Les agriculteurs de la Coordination Rurale des Bouches-du-Rhône se sont retrouvés sur la commune de Mallemort, pour un moment de convivialité à l'occasion du passage du Tour de France 2017 dans les Bouches-du-Rhône.

Pour cette édition, la CR a décidé de mettre en lumière les jeunes agriculteurs, notamment Sabrina, éleveuse de chèvres et de brebis dont la ferme se trouve à Ribiers, tout proche de Sisteron. Ainsi qu'Annabelle, éleveuse d'une vingtaine de chèvres, sur une ferme de 80 hectares avec des parcours. De plus, Aurélie et Alexandre démarrent une activité de maraîchage bio.
Rassemblés sous une large banderole portant les messages «Adopte l'agriculture française», les agriculteurs de la CR ont suscité l'intérêt des spectateurs venus encourager les cyclistes.

Cela a permis d'échanger avec les habitants et spectateurs locaux, et leur montrer concrètement les avantages à manger bon et local : une juste rémunération du travail des agriculteurs, une traçabilité des produits, et un pouvoir d'achat plus élevé pour les consommateurs.

Un moment syndical et convivial pour promouvoir notre agriculture et soutenir nos jeunes agriculteurs ! •

Courrier aux députés

Max Bauer : «Où est passé l'argent de la PAC» ?

Les CR départementales ont interpellé leurs députés départementaux afin qu'ils demandent l'ouverture d'une commission d'enquête pour faire la lumière sur l'état des versements perçus par la France au titre des aides PAC depuis 2014 et dont la redistribution aux agriculteurs souffre de retards exorbitants.

À l'heure où la Cour des comptes fait apparaître des «insincérités» dans le budget de l'État, la CR veut savoir à quoi a servi l'argent de l'Union européenne qui était destiné aux agriculteurs.
La situation est particulièrement problématique pour les aides bio et les MAEC dont les annuités 2015 n'ont toujours pas été payées et pour lesquelles le versement vient d'être à nouveau différé à novembre 2017. Par ailleurs, il est question de mars 2018 en ce qui concerne les paiements des MAEC et des aides à l'agriculture biologique de 2016, le paiement des aides PAC 2017 étant quant à lui prévu en février 2018. Cela fait donc plus d'un an que l'État français ne remplit pas ses engagements et il faudra encore attendre un an pour espérer retrouver un rythme normal.

Ces retards exorbitants ont des conséquences chez les agriculteurs qui voient leur existence menacée, perdent beaucoup d'argent, diffèrent leurs projets de développement sans que soit même envisagée une indemnisation de ces préjudices causés par des manquements de l'État.

Bruxelles a versé l'argent à l'État français qui est en défaut de paiement envers ses propres agriculteurs. Comme la CR, de nombreux agriculteurs se demandent où est passé l'argent de la PAC.
C'est pourquoi la CR souhaite que les députés sollicitent la constitution d'une commission d'enquête pour faire la lumière sur :

- l'état des versements perçus par la France au titre des aides PAC depuis 2014 ;
- la traçabilité des fonds versés par l'Union européenne, au titre de la Politique agricole commune, de l'État jusqu'à l'agriculteur, en passant par l'ASP et les régions ;
- le financement des avances de trésorerie ;
- les moyens mis en œuvre par les autres pays européens pour verser en temps et en heure les aides à leurs agriculteurs. •

Pas d'aides PAC, pas de contrôles !

Dans un courrier adressé au préfet des départements, les Coordinations Rurales départementales de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont demandé une suspension de contrôles PAC tant que les aides 2015 et 2016 ne sont pas soldées..

Les retards de paiement des aides PAC sont de plus en plus importants et s'accumulent depuis 2015. S'ils semblent en cours de résolution sur le premier pilier, la situation est particulièrement problématique pour les aides bio et les MAEC dont les annuités 2015 n'ont toujours pas été payées et pour lesquelles le versement vient d'être à nouveau différé à novembre 2017. Par ailleurs, il est question de mars 2018 en ce qui concerne les paiements des MAEC et des aides à l'agriculture biologique de 2016, le paiement des aides PAC 2017 étant quant à lui prévu en février 2018.

Les agriculteurs sont déjà soumis au climat, aux aléas sanitaires et aux marchés déprimés. Ils sont de plus confrontés à l'extrême complexité et à la rigueur des réglementations de l'Union européenne et de la France régissant le paiement des aides censées leur assurer un revenu en contrepartie de prix de marché déconnectés de la réalité économique et imposés par la PAC. Dans ce contexte extrêmement hostile, les agriculteurs subissent depuis 2 ans les retards de l'État, insupportables et croissants, pour les versements de ces aides.

Entre les dépassements de découverts autorisés, les prêts de trésorerie et, pour certains, les restructurations bancaires induites ou forcées, les agriculteurs s'angoissent, voient leur existence menacée, perdent beaucoup d'argent, diffèrent leurs projets de développement sans que soit même envisagée une indemnisation de ces préjudices causés par des manquements de l'État.

Compte tenu de cette situation, la CR estime qu'il est totalement illogique et illégitime de devoir subir des contrôles tatillons sur le respect des règles régissant l'octroi d'aides dont la date de versement n'est plus respectée. Elle demande donc une suspension de tout contrôle tant que les agriculteurs n'auront pas reçu la totalité des aides qui leur sont dues. •

Les EGA nationaux
États généraux de l'alimentation... mais pas de l'agriculture !

Alors que les États généraux de l'alimentation ont débuté, la Coordination Rurale est très inquiète de la tournure des discussions.

Et pour cause, les responsables de la crise agricole (présidents de coopératives, industries agroalimentaires, distribution…) sont aux manettes des ateliers et pas vraiment décidés à rompre avec le système actuel qui fonctionne... pour eux !
Les idées, qui ont pourtant montré leurs limites, sont ressassées et rien n'est fait pour ouvrir le débat. « Il nous est interdit de parler des prix mondiaux et du besoin de changer la PAC. La plupart des discussions s'orientent vers une solution unique déplorable : l'export… », Bernard Lannes, président de la CR.

DES ATELIERS MAL ORIENTES ?

Il est totalement aberrant et irresponsable de voir que l'un des trois axes retenus par l'atelier 2, en charge des synergies et des initiatives locales, est l'exportation ! Il en est de même pour l'atelier 6 qui traite de l'adaptation de la production aux besoins des différents marchés et aux besoins des transformateurs alors qu'il y a bien d'autres pistes intéressantes à explorer localement et nationalement, à commencer par la reconquête du marché intérieur, le rééquilibrage de la production, l'étiquetage, l'approvisionnement de la restauration collective et de toute l'alimentation hors domicile…
L'ultralibéralisme de l'atelier visant à faire rayonner l'excellence du modèle alimentaire de la France (atelier 4) pose question puisque la France est loin d'être autosuffisante et importe à tour de bras des protéines végétales, de la viande, des fruits et des légumes.

UN COUT REEL DE PRODUCTION

Enfin, malgré les interventions du service des statistiques du ministère de l'Agriculture et de l'Office de la formation des prix et des marges (OFPM) qui avaient alerté sur le problème des prix agricoles trop bas, dans l'atelier 5, qui vise pourtant à rendre aux producteurs des prix plus

rémunérateurs, il n'est plus question de trouver des solutions pour que les coûts de production des agriculteurs soient au moins couverts… La Coordination rurale rappelle que le prix payé aux producteurs doit être basé à partir d'un coût réel de production auquel il faut rajouter une juste rémunération.

Les premières réunions ne laissent malheureusement pas grand espoir à la Coordination Rurale de voir la situation des agriculteurs s'améliorer grâce aux EGA. Cependant, la CR reste déterminée à y faire entendre la voix des agriculteurs et continuera d'y présenter des propositions nouvelles et longuement réfléchies, jamais mises en place, et permettant surtout de redonner du revenu, de l'envie et des perspectives d'avenir aux jeunes pour qu'ils s'installent sereinement et dans la durée.

LES EGA EN PACA

Pour les États Généraux de l'Alimentation en PACA, la Coordination Rurale était représentée par Max Bauer et Tristan Arlaud lors de la première réunion.
Il a été avancé la nécessité pour les exploitations agricoles d'être davantage compétitives… Toujours cette sacro-sainte course effrénée à la compétitivité alors que nous sommes poussés dans un marché ouvert aux quatre vents !
Et pour être compétitifs, il faut que les prix soient rémunérateurs ! Les bénéfices permettront alors de réaliser ou d'amortir les investissements, et le métier sera plus attractif pour les jeunes.

FINANCEMENT DES MESURES

Il a également été soulevé la problématique du financement des mesures agro écologiques. Le ministère de l'Agriculture ne doit pas être le seul à mettre la main à la poche, le ministère de l'Écologie doit aussi participer, d'autant qu'il en est parfois à l'initiative.
Les atouts des produits régionaux et les nouveaux débouchés
Il a été indiqué que, ces dernières années, le comportement des consommateurs a changé : ils demandent de la qualité, des produits locaux et certains seraient même prêts à payer plus cher pour mieux manger !

PETIT BEMOL...

Il est tout de même regrettable que les agriculteurs soient très peu représentés dans cet atelier où il y avait surtout des transformateurs et des représentants de la grande distribution. L'agriculture a été très peu abordée et il a été beaucoup question de l'étiquetage pour mettre en avant la qualité des produits. Pour la Coordination Rurale, il ne faut pas opposer les circuits courts aux circuits longs. Il faut que chacun joue le jeu et que tout le monde y trouve son compte. Il est important de préciser que toutes les personnes présentes autour de la table étaient d'accord sur le fait qu'il faut changer de modèle pour en finir avec la crise agricole. De mauvais choix stratégiques ont été mis en place qui a eu pour conséquence l'éloignement des consommateurs de nos produits français. Il faut se recentrer sur les consommateurs français avant d'envisager de partir à l'étranger. •

Point de vue
Max Bauer : «Que la PAC retrouve ses missions premières» !

25 ans en arrière, trois hommes visionnaires dénonçaient déjà le sacrifice de l'agriculture française.

Ils étaient trois agriculteurs, réunis dans le département du Gers, un dimanche de novembre 1991 pour réfléchir sur les conséquences de la réforme de la PAC, Jean-Paul Couvreur, Philippe Arnaud et Jacques Laigneau. Les fondateurs pressentaient que la baisse des prix compensée partiellement par des primes était une atteinte à la dignité des paysans qui passeraient pour des assistés qui coûtent cher.
« *Avec les primes, on nous mènera par le bout du nez… L'ouverture des frontières va nous ruiner. La baisse des prix est le principal facteur d'appauvrissement, donc de l'élimination des agriculteurs* ». Les événements leur ont hélas donné raison. La Coordination Rurale milite pour que la PAC retrouve ses missions premières à travers notamment la garantie d'un niveau de vie équitable pour les agriculteurs, avec des prix rémunérateurs pour leurs produits, qui enclenchera un cercle vertueux global (*développement rationnel de la production, sécurité des approvisionnements, équilibre des territoires, préservation de l'environnement*). Pour cela, il s'agit tout d'abord de baser la production européenne sur la satisfaction de nos besoins (*en réservant l'export aux éventuels surplus*) pour maintenir un équilibre entre l'offre et la demande sur le marché européen, et donc parvenir à des prix stables et justes (*reflétant les coûts de production, y compris la rémunération normale du travail de l'agriculteur*).
Les États généraux de l'alimentation placent au centre des discussions la question des prix bas payés aux paysans. La Coordination Rurale participe activement aux ateliers pour faire comprendre la nécessité de réformer en profondeur la PAC qu'elle estime comme étant l'arme fatale utilisée pour mener cette guerre des prix qui fait rage depuis des années sans que le consommateur ait l'impression d'en avoir bénéficié.
C'est tout un système qu'il faut revoir. La grande distribution n'est pas la seule responsable de ces prix bas, il est temps de faire du ménage en interne en stoppant notamment au niveau national les dérives de certaines coopératives agricoles et en réinstaurant une régulation européenne des productions et des marchés.
La France doit porter et obtenir de ses partenaires européens une réforme profonde de la PAC.
OUI Monsieur le Président Macron, vous devez aller renverser la table de l'Union européenne et vous pouvez compter sur notre soutien et celui de nos adhérents qui nous rejoignent toujours plus nombreux, déterminés à se faire entendre. L'ultralibéralisme mènera notre agriculture droit dans le mur et causera la disparition de nos agriculteurs. De quoi sera faite la ruralité demain ? •

Max BAUER,
Président de la Coordination Rurale du Var et de PACA